

CEDRAL



Un monde de Toitures



GUIDE DE POSE ARDOISES FIBRES-CIMENT

SOMMAIRE

Caractéristiques des produits

- Gamme 4
- Caractéristiques 6
- Raccords et accessoires 7

Mise en œuvre

- Règles de l'art 8
- Charpente 8
- Liteaunage - pose des liteaux 9
- Dispositifs de fixation 12
- Limite d'emploi 18
- Pente 19
- Recouvrement 20
- Écran - Ventilation 23

Pose des ardoises fibres-ciment rectangulaires

- 33×23 pose au crochet 25
- 40×22 (ronde) pose au crochet 26
- 40×24 pose au crochet 27
- 45×30 pose au crochet 28
- 60×30 pose au crochet 29
- 60×30 pose au clou 30

Pose des ardoises fibres-ciment losangées

- Limite d'emploi 31
- Recouvrement 32
- 40×40 n°1 pose diagonale 33
- 40×40 n°5 pose diagonale 34

Détails de réalisation

- Rives latérales 35
- Faîtages 36
- Arêtiers 38
- Noue métallique 39

Pose en bardage

- Ardoises rectangulaires, pose à pureau entier 40
- Ardoises rectangulaires, pose à claire-voie 41
- Ardoises losangées 42

Outils / Entretien / Sécurité 43



Gamme



Kergoat



Kergoat Relief



Kergoat Relief ronde



Pommay



Orléane



Artoit n°1



Artoit n°5

Gamme

Ce tableau reprend la gamme complète proposée à la date d'édition de la présente documentation (se reporter aux catalogues et tarif en vigueur). Certains formats peuvent faire l'objet de délais de livraison ; consultez notre Service Commercial. Le lot complet doit être commandé en une fois car une légère différence de couleur peut survenir lors des différentes productions.

	Bords	Coloris	Formats en cm	Poids au cent en kg	Nombre par palette
 Kergoat	Épaufrés	Anthracite	 33 x 23	59	2400
			 40 x 24	86	1980
			 45 x 30	121	1440
			 60 x 30	162	1080
 Kergoat Relief	Épaufrés	Anthracite	 33 x 23	59	2400
			 40 x 24	86	1980
			 40 x 22	78	1920
 Kergoat Relief ronde			 40 x 22	78	1920
 Pommay	Épaufrés		 40 x 24	86	1980
 Orléane	Droits	Anthracite	 40 x 24	86	1980
			 45 x 30	121	1440
			 60 x 30	162	1080
		Brun	 40 x 24	86	1980
			 60 x 30	162	1080
 Artoit	Droits	Noire	N° 1  40 x 40	144	1008
			N° 5  40 x 40	144	1008



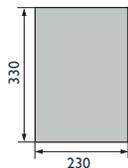
*Sauf Artoit

La certification «QB» sur les ardoises fibres-ciment Cedral s'appuie sur la norme EN492 avec des contrôles réalisés en usine. Le référentiel de certification prend en compte les qualités intrinsèques du produit ainsi que les données environnementales de sa fabrication.

Caractéristiques

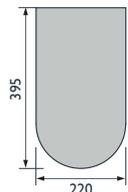
33x23*

Épaisseur :
3,3 +0,5
- 0,3



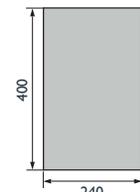
40x22*

Épaisseur :
3,8 +0,5
- 0,3



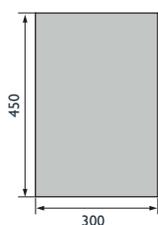
40x24*

Épaisseur :
3,8 +0,5
- 0,3



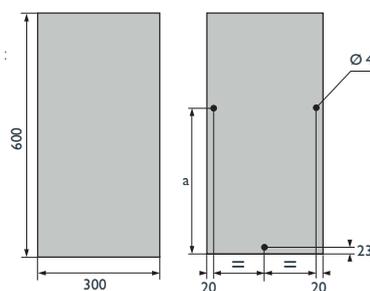
45x30*

Épaisseur :
3,8 +0,5
- 0,3



60x30*

Épaisseur :
4,0 +0,5
- 0,4



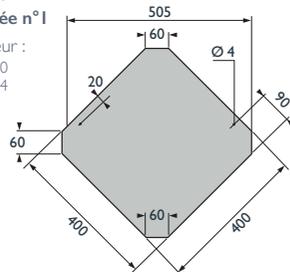
Fixation à 1 crochet

Fixation à 2 clous
et 1 crampon-tempête
a = 360 pour Rt 100
a = 390 pour Rt 160

40x40*

losangée n°1

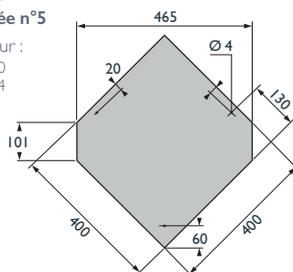
Épaisseur :
4,0 +1,0
- 0,4



40x40*

losangée n°5

Épaisseur :
4,0 +1,0
- 0,4



Cotes en mm

*Tolérance dimensionnelle largeur et longueur = +/- 3 mm

Raccords et accessoires

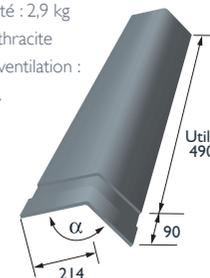
**Faîtière angulaire à bords plats
1200x200**

Angle α : 136°, 90°*
Poids à l'unité : 6,5 kg
Coloris : anthracite



Faîtière d'aération 600x200

Angle α : 136°, 118°, 103°, 90°*
Poids à l'unité : 2,9 kg
Coloris : anthracite
Section de ventilation :
170 cm²/ml.



Faîtière demi-ronde 400x160

Faîtière demi-ronde
Poids à l'unité : 1,3 kg
Coloris : anthracite, noir et brun



**About de faîtière
demi-ronde DP**

(début de pose)
Poids à l'unité : 1,26 kg
Coloris : anthracite



**About de faîtière
demi-ronde FP**

(fin de pose)
Poids à l'unité : 1,26 kg
Coloris : anthracite



* Autres angles sur demande.

Cotes en mm

Règles de l'art

Les ardoises fibres-ciment se posent conformément aux règles de l'art en vigueur en France métropolitaine. Se reporter au NF DTU n°40.13 «Couverture en ardoises fibres-ciment» décembre 2009. La présente documentation technique définit les éléments essentiels et indispensables à la mise en œuvre des ardoises fibres-ciment en France métropolitaine et pour une implantation à une altitude inférieure à 900 m. (Se référer à la carte des zones climatiques en page 22)

Charpente

La qualité des bois est déterminante pour la bonne tenue de la toiture. La charpente doit être exécutée en conformité avec les règles de l'art en vigueur (règles CB 71). La section et l'espacement des chevrons doivent être calculés en fonction :

- du poids des ardoises en fibres-ciment au m²,
- de la pente,
- des charges climatiques.

Préparation de la charpente

Lors de l'intervention du couvreur, la charpente est généralement terminée. Le couvreur doit, avant d'entreprendre la pose :

- vérifier la pente des chevrons,
- choisir la section des liteaux ou des voliges (non jointives),
- poser un écran, si cela est prévu au descriptif (voir page 23),
- procéder au lignage du support.

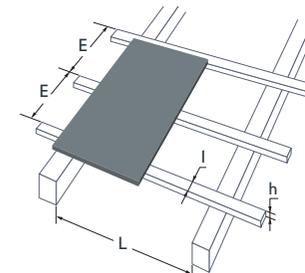


Litage

Section des liteaux

Leur section doit être calculée en tenant compte :

- des charges normales de neige et des charges normales de vent,
- poids propre de la couverture et des bois de support,
- de l'entraxe «E» de pose des liteaux,
- de l'écartement «L» entre chevrons ou fermettes.



L : écartement maximal entre appuis
E : entraxe de pose des liteaux ou des voliges (égal au pureau)

Section*** h x l (mm)	Charge descendante normale daN/ m ² **			Charge descendante normale daN/m ² **		
	100	150	200	100	150	200
	Écartement "L" en cm					
	E < 25 cm			E de 25 à 30 cm		
12 x 40	35	35	35	35	35	35
14 x 40	35	35	35	35	35	35
18 x 25	35	35	35	35	35	35
15 x 38	35	35	35	35	35	35
14 x 50	40	40	40	35	35	35
15 x 50*	46	46	46	35	35	35
18 x 40*	53	53	53	35	35	35
25 x 25	60	60	60	35	35	35
18 x 50	65	60	55	35	35	35
18 x 75	80	70	65	49	49	49
25 x 50	90	90	85	60	60	60

* Ces sections sont utilisées régionalement sur des écartements entre appuis sensiblement supérieurs à ces valeurs. Il y a lieu de se référer dans ce cas à l'expérience acquise en fonction des conditions locales d'emploi.

** Charge de neige normale calculée suivant les règles N.V. en vigueur et sans tenir compte du poids propre de la couverture et des bois supports. La charge permanente est prise en compte dans l'établissement du tableau à concurrence de 33 daN/m².

*** Les conditions d'emploi d'autres sections peuvent être justifiées par le calcul.

Liteaunage (suite)

Pose des liteaux

C'est l'opération principale de la couverture, il faut y apporter le maximum de soin.

La pose correcte des ardoises fibres-ciment et donc l'étanchéité de la toiture dépendent de sa régularité.

Les liteaux sont en bois traité selon les normes en vigueur:

La longueur des liteaux et voliges sera telle qu'ils portent au moins sur trois appuis (deux travées), sauf en cas de longueurs complémentaires.

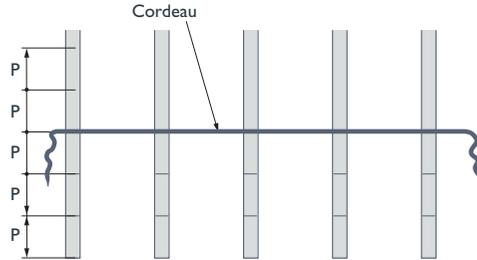
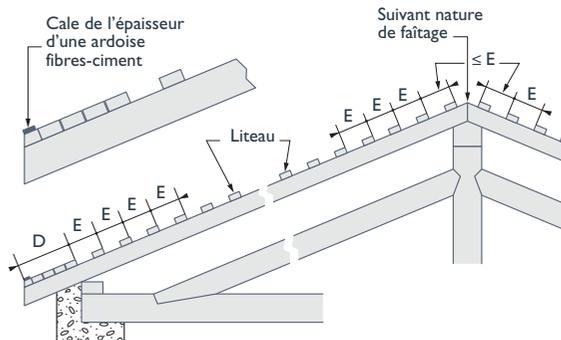
L'écartement des liteaux dépend du recouvrement choisi (voir pages 20-21). Le clouage doit être fait sur chaque appui à raison d'un clou pour les liteaux et de deux clous pour les voliges.

Poser les liteaux en réglant parfaitement leur chant supérieur sur le lignage.

Prévoir des liteaux intermédiaires, ou des voliges, sur les rives saillantes, noues et arêtiers.

Pour éviter le bâillement du 2e rang d'ardoises, poser à l'égout, soit :

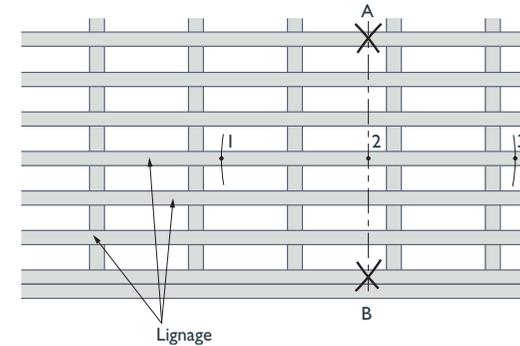
- une chanlatte ou une latte de l'épaisseur d'une ardoise,
- un contre-doublis réalisé à l'aide d'une ardoise.



Trait carré

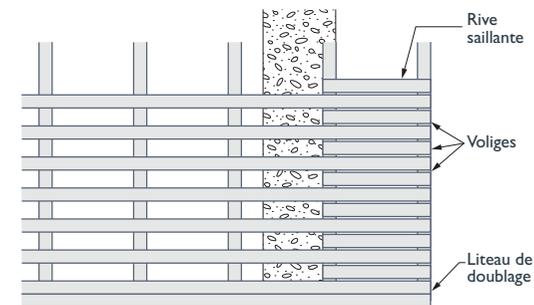
Il permet d'obtenir exactement la direction des liaisons :

- porter 3 points (1,2,3) à égales distances,
 - depuis les points 1 et 3 décrire 2 arcs de cercle qui se rencontrent en A et B.
- La droite A2B définit exactement la direction des liaisons.



Rives

Les saillies de toit et les rives non fermées en sous-face sont voligées conjointement.



Dispositifs de fixation

Pose au crochet

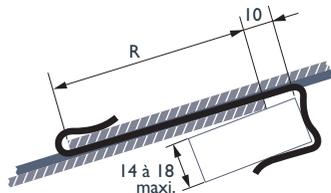
C'est le dispositif de fixation habituel des ardoises fibres-ciment en toutes zones climatiques et toutes situations.

• Choix du type de crochet

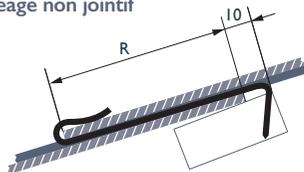
Tous les crochets présentés ci-contre (schémas A et B) sont utilisables.

Les crochets sont en fils cylindriques d'acier galvanisé, d'acier inoxydable revêtu ou non, ou de cuivre.

A - Crochet à pression pour lattage



B - Crochet à pointe pour voligeage non jointif ou comme passe-chevron



• Dimensions des crochets

Les longueurs du crochet sont prévues de 10 en 10 mm, et varient dans les limites indiquées au tableau ci-après, en fonction du recouvrement prévu. Le diamètre du crochet ne peut être supérieur à l'épaisseur de l'ardoise.

Cotes en mm

Diamètre minimal du crochet en fonction de sa longueur et de sa nature

		Nature					
		Acier inoxydable		Acier galvanisé		Cuivre	
Diamètre (mm)		2,4	2,7	3,0	3,0	3,0	3,5
Jauge de Paris		15	16	17	17	17	18
Longueur (mm)	70	■	■	■	■	■	■
	80	■	■	■	■	■	■
	90	■	■	■	■	■	■
	100	■	■	■	■	■	■
	110	■	■	■	■	■	■
	120	-	■	■	■	■	■
	130	-	■	■	■	■	■
	140	-	■	■	■	■	■
	150	-	■	■	■	■	■
	160	-	■	■	■	■	■

■ : crochets existants

• Caractéristiques des crochets

Les crochets à ardoises sont :

- soit en acier galvanisé, avec un revêtement du fil présentant une masse de zinc minimale de 5 g/dm², selon la norme NF EN 10244-2,
- soit en acier avec un revêtement zinc-aluminium ZA255 selon la norme NF EN 10346,
- soit en cuivre, type de Cu/b conforme à la norme NFA 51-050, écroui, état de livraison : 1/4 dur,
- soit en acier inoxydable ferritique de nuance X6Cr17 (Z8 C17) conforme à la NF EN 10088-3,
- soit en acier inoxydable austénitique de nuance X5CrNi 18-10 (Z7 CN 10.09) conforme à la NF EN 10088-3,
- soit en acier inoxydable austénitique de nuance X6CrNiMoTi 17-12-2 conforme à la NF EN 10088-3.

Dispositifs de fixation (suite)

DTU 40.13

Choix de la nuance du fil des crochets des ardoises en fibres-ciment en fonction de l'atmosphère extérieure

Choix de la nuance des crochets d'ardoises et des clous apparents

Nature du fil		Ambiances extérieures						
		Rurale non polluée	Urbaine et industrielle		Marine			
			Normale	Sévère	20 km à 10 km	10 km à 3 km	Bord de mer (< 3 km) ^a	Mixte
Acier inoxydable Désignation selon NF EN 10088-3	X6Cr17	■	■	○	■	○	×	×
	X5CrNi 18-10	■	■	○	■	■	○ ^a	○
	X6CrNiMoTi 17-12-2	■	■	○	■	■	■	○
Cuivre		■	■	○	■	■	○ ^a	○
Zinc Aluminium ZA255 ^b		■	■	×	○	×	×	×
Acier galvanisé (zinc 5g/dm ²)		■	○	×	×	×	×	×

■ : matériau adapté à l'exposition

○ : matériau dont le choix définitif ainsi que les caractéristiques particulières doivent être arrêtés après consultation et accord du fabricant

× : matériau non adapté

a : en front de mer directement exposé aux embruns, seule la nuance X6CrNiMoTi 17-12-2 convient.

b : uniquement pour les crochets d'ardoises

DTU 40.13

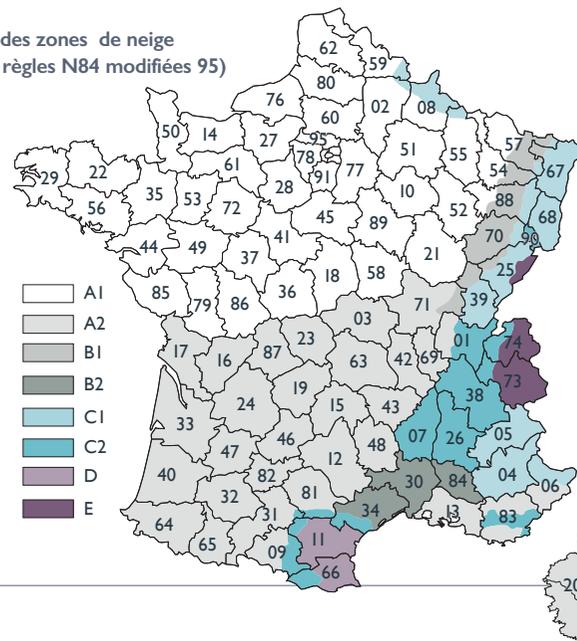
Le choix des crochets d'ardoises (nature du crochet, diamètre) par référence aux zones de neige (selon les règles NV65 modifiées)

Nature du crochet	Diamètre (mm)	Zones de neige ^a (selon règles NV65 modifiées)	
		A1, A2, B1, B2	C1, C2, D, E ^b
Acier galvanisé	3	■	■
	2,4	■	×
Acier inoxydable	2,7	■	×
	3	■	■
Cuivre	3	■	×
	3,5	■	■

■ : adapté × : non adapté a : hors climat de montagne

b : en zone E, lorsque l'accumulation de neige est rendue possible dans certaines zones de couverture, soit par la présence d'obstacles, soit par la forme du toit, la fixation par crochet est à compléter par des clous.

Carte des zones de neige (selon règles N84 modifiées 95)



Dispositifs de fixation (suite)

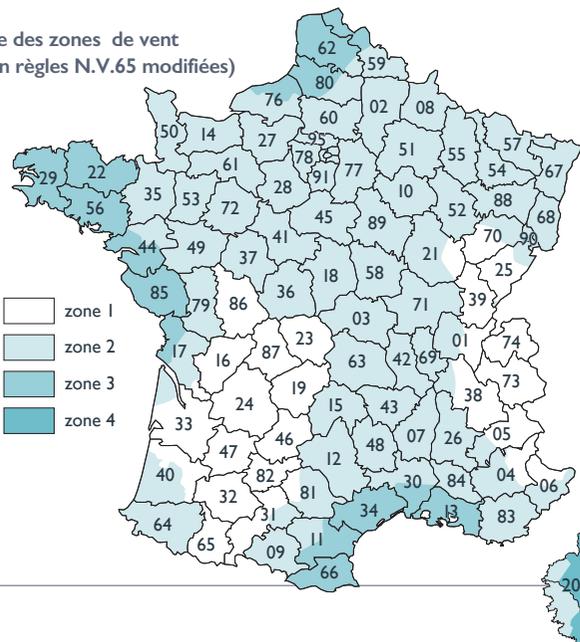
DTU 40.13

Choix des crochets d'ardoises (nature du crochet, diamètre) par référence aux zones de vent (selon les règles NV65 modifiées)

Nature du crochet	Diamètre (mm)	Zones de vent (selon règles NV65 modifiées)		
		Zone 1 tous sites Zone 2 site protégé et normal	Zone 2 site exposé Zone 3 tous sites Zone 4 site protégé et normal	Zone 4 site exposé
Acier galvanisé	3	■	■	■
Acier inoxydable	2,4	■	×	×
	2,7	■	■	■a
	3	■	■	■
Cuivre	3	■	×	×
	3,5	■	■	■

■ : adapté × : non adapté a : pour des ouvrages jusqu'à 20 m de hauteur uniquement.

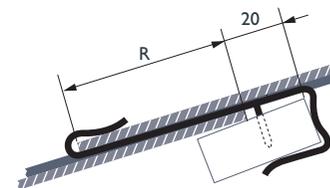
Carte des zones de vent (selon règles N.V.65 modifiées)



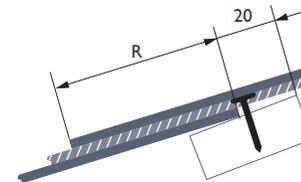
Autres dispositifs de fixation

Les autres dispositifs de fixation présentés ci-contre (schémas C, D, E) ne trouveront leur justification que dans quelques cas particuliers (consulter nos services techniques). Le Document Technique Unifié DTU n°40.13 «Couverture en ardoise fibres-ciment» précise également la nature, le type, les dimensions, les métaux adaptés pour les clous et crampons tempête.

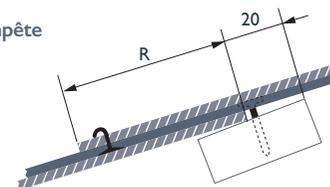
C - Pose à deux clous et un crochet



D - Pose à deux clous



E - Pose à deux clous et un crampon tempête



Cotes en mm

Limite d'emploi

DTU 40.13

Le tableau ci-dessous précise les limites de hauteurs pour lesquelles les dispositions concernant la pose à pureau entier sont applicables, en fonction du mode de fixation de l'ardoise et de la zone de vent par référence à la carte des règles NV65 modifiées.

Limitation de hauteur* (m) des bâtiments fermés couverts en ardoises en fibres-ciment - pose à pureau entier

Bâtiment fermé	Nombre d'éléments au m ²	Zone de vent (selon règles NV65 modifiées)							
		Zone 1		Zone 2		Zone 3		Zone 4	
Format de l'ardoise	Mode de fixation	Site normal	Site exposé	Site normal	Site exposé	Site normal	Site exposé	Site normal	Site exposé
33 x 23	1 crochet ou 2 clous	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m
40 x 24	2 clous	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m
	1 crochet	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	25 m	30 m	15 m
40 x 40	2 clous + 1 crampon tempête	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	30 m
	1 crochet	40 m	15 m	25 m	10 m ^a	10 m ^a	R+1 ^b	R+1 ^b	Non admis
45 x 30	2 clous + 1 crampon	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m
	1 crochet	40 m	15 m	25 m	10 m ^a	10 m ^a	R+1 ^b	R+1 ^b	Non admis
60 x 30	2 clous + 1 crampon	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	30 m	30 m	15 m
	1 crochet	40 m	15 m	25 m	10 m ^a	10 m ^a	R+1 ^b	R+1 ^b	Non admis

*Hauteur du bâtiment : du sol au faîtage selon règles NV65 modifiées.

a : dans ce cas, les ardoises sont fixées avec des crochets de diamètre 3 mm minimum.

b : limité aux bâtiments de type R+1 et pour une pose au crochet de diamètre 3 mm minimum.

R+1 : bâtiment de type rez-de-chaussée + 1 étage inférieur à 6 m.

Pour les autres cas (bâtiments ouverts, pose à claire-voie...), consulter le Service Technique :

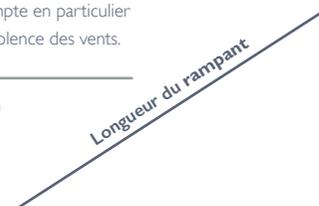
infofrance@etexgroup.com

Pente

Pente minimale et longueur maximale du rampant

Les pentes de toitures sont déterminées par le maître d'œuvre en fonction de certains critères : climatiques, fonctionnels et esthétiques. Il faut tenir compte en particulier de la longueur des rampants, de l'exposition et de la violence des vents.

La pente ne sera jamais inférieure à 0,25 m par mètre (25% ou 14°), pente minimale pour les ardoises fibres-ciment (en zone I normale et protégée).



Projection horizontale du rampant : ≤ 15 m

Tableau de correspondance des pentes

Pente		Longueur de rampant pour 1 mètre au sol
%	Degrés	
25	14°00'	1,030
27	15°10'	1,036
29	16°10'	1,041
31	17°15'	1,047
33	18°15'	1,053
35	19°20'	1,059
37	20°20'	1,066
39	21°20'	1,073
41	22°20'	1,081
45	24°15'	1,097
50	26°35'	1,118
55	28°50'	1,141
60	31°00'	1,166
70	35°00'	1,221
80	38°40'	1,281
90	42°00'	1,345
100	45°00'	1,414
120	50°10'	1,562
140	54°30'	1,720
170	59°30'	1,972
200	63°30'	2,236

Recouvrement

Selon les zones de concomitance vent/pluie du DTU 40.13

Zone et situation de la couverture	Pente de la couverture %	33x23		40x24		40x22 ⁽¹⁾		45x30 - 60x30		60x30	
		Projection horizontale du rampant en mètres									
		< 8	8 à 15	< 8	8 à 15	< 8	8 à 15	< 8	8 à 15	< 8	8 à 15
Zone I normale et protégée	25 à 27	*	*	*	*	*	*	150	*	160	*
	28 à 29	*	*	*	*	*	*	150	*	150	160
	30 à 34	*	*	*	*	*	*	140	150	140	150
	35 à 39	*	*	*	*	*	*	130	140	130	140
	40 à 44	*	*	*	*	*	*	130	140	120	130
	45 à 49	*	*	120	*	*	*	120	130	120	130
	50 à 54	110	*	110	120	110	*	110	120	110	120
	55 à 59	110	*	110	120	110	*	110	120	110	120
	60 à 69	100	110	100	110	100	110	100	110	100	110
	70 à 79	100	110	100	110	100	110	100	110	100	110
	80 à 89	90	100	90	100	90	100	90	100	100	110
	90 à 99	90	100	90	100	90	100	90	100	90	100
	100 à 119	80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
	120 à 139	80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
	140 à 169	70	80	70	80	70	80	70	80	80	90
	170 à 199	70	80	70	80	70	80	70	80	80	90
	200 et plus	70	80	70	80	70	80	70	80	80	90
Zone I exposée	28 à 29	*	*	*	*	*	*	*	*	160	*
	30 à 34	*	*	*	*	*	*	*	*	160	*
	35 à 39	*	*	*	*	*	*	150	*	150	160
	40 à 44	*	*	*	*	*	*	140	150	140	150
	45 à 49	*	*	*	*	*	*	130	140	130	140
	50 à 54	*	*	120	*	*	*	120	130	130	140
	55 à 59	*	*	120	*	120**	*	120	130	120	130
	60 à 69	110	*	110	120	110	*	110	120	110	120
	70 à 79	100	110	100	110	100	110	100	110	100	110
	80 à 89	90	100	90	100	90	100	90	100	100	110
	90 à 99	90	100	90	100	90	100	90	100	100	110
	100 à 119	80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
	120 à 139	80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
	140 à 169	80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
	170 à 199	80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
	200 et plus	70	80	70	80	70	80	70	80	80	90
	Zone II normale et protégée	25 à 27	*	*	*	*	*	*	150	*	160
28 à 29		*	*	*	*	*	*	150	*	150	160
30 à 34		*	*	*	*	*	*	140	150	140	150
35 à 39		*	*	*	*	*	*	130	140	130	140
40 à 44		*	*	*	*	*	*	130	140	120	130
45 à 49		*	*	120	*	*	*	120	130	120	130
50 à 54		110	*	110	120	110	*	110	120	110	120
55 à 59		110	*	110	120	110	*	110	120	110	120
60 à 69		100	110	100	110	100	110	100	110	100	110
70 à 79		100	110	100	110	100	110	100	110	100	110
80 à 89		90	100	90	100	90	100	90	100	100	110
90 à 99		90	100	90	100	90	100	90	100	90	100
100 à 119		80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
120 à 139		80	90	80	90	80	90	80	90	90	100
140 à 169		70	80	70	80	70	80	70	80	80	90
170 à 199		70	80	70	80	70	80	70	80	80	90
200 et plus		70	80	70	80	70	80	70	80	80	90

(1) Format spécifique de la Kergoat ronde.

** En zone II exposée et en zone III les crochets devront être en fil Ø 3 mm

*** Consulter le service technique : infofrance@etexgroup.com - Montage impératif avec un crochet de type "Crosinus"

Le recouvrement minimal varie suivant le système de couverture, le format des ardoises fibres-ciment, le mode de fixation et la pente du comble qui dépendent principalement de la zone climatique (carte p. 22) et de la situation du chantier.

Selon les zones de concomitance vent/pluie du DTU 40.13

Zone et situation de la couverture	Pente de la couverture %	33x23		40x24		40x22 ⁽¹⁾		45x30 - 60x30		60x30		
		Projection horizontale du rampant en mètres										
		< 8	8 à 15	< 8	8 à 15	< 8	8 à 15	< 8	8 à 15	< 8	8 à 15	
Zone II exposée	35 à 39	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	40 à 44	*	*	*	*	*	*	*	*	150	160	
	45 à 49	*	*	*	*	*	*	*	*	150	160	
	50 à 54	*	*	*	*	*	*	*	140	150	140	
	55 à 59	*	*	*	*	*	*	*	130	140	130	
	60 à 69	*	*	120	*	120**	*	*	120	130	130	
	70 à 79	110	*	110	120	110	*	110	120	120	130	
	80 à 89	110	*	110	120	110	*	110	120	120	130	
	90 à 99	100	110	100	110	100	110	100	110	110	120	
	100 à 119	100	110	100	110	100	110	100	110	110	120	
	120 à 139	90	100	90	100	90	100	90	100	100	110	
	140 à 169	90	100	90	100	90	100	90	100	100	110	
	170 à 199	90	100	90	100	90	100	90	100	90	100	
	200 et plus	80	90	80	90	80	90	80	90	90	100	
	Zone III exposées	40 à 44	*	*	*	*	*	*	*	*	*	160
		45 à 49	*	*	*	*	*	*	*	*	*	160
		50 à 54	*	*	*	*	*	*	*	150	*	160
55 à 59		*	*	*	*	*	*	*	140	150	140	
60 à 69		*	*	*	*	*	*	*	130	140	140	
70 à 79		*	*	120	*	*	*	*	120	130	130	
80 à 89		*	*	120	*	*	*	*	120	130	130	
90 à 99		110	*	110	120	110	*	110	120	120	130	
100 à 119		110	*	110	120	110	*	110	120	120	130	
120 à 139		100	110	100	110	100	110	100	110	110	120	
140 à 169		100	110	100	110	100	110	100	110	110	120	
170 à 199		100	110	100	110	100	110	100	110	110	120	
200 et plus		90	100	90	100	90	100	90	100	100	110	

(1) Format spécifique de la Kergoat ronde - * En zone II exposée et en zone III les crochets devront être en fil Ø 3 mm

** Consulter le Service Technique : infofrance@etexgroup.com - Montage impératif avec un crochet de type "Crosinus"

Les recouvrements indiqués dans le tableau p. 20-21 sont applicables, conformément aux règles de l'art, pour des versants dont la longueur en projection horizontale est inférieure ou égale à 15 m. Au-delà de cette valeur, consulter le service technique pour une étude particulière : infofrance@etexgroup.com

Zones climatiques

Carte des zones climatiques (selon règles NV 1946)

La France est divisée en 3 zones climatiques, en considération de la concomitance vent/pluie :

Zone I : tout l'intérieur du pays situé à une altitude inférieure à 200 m.

Zone II : côtes de l'Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole. Transition de 20 km environ entre la zone I et la zone III pour les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de la Bretagne.

Altitudes comprises entre 200 et 500 m.

Zone III : côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique jusqu'à Lorient, sur une profondeur de 20 km. Vallée du Rhône jusqu'à la pointe des trois départements: Isère, Drôme, Ardèche. Provence, Languedoc-Roussillon, Corse. Altitudes supérieures à 500 m et jusqu'à 900 m (au-delà nous consulter).

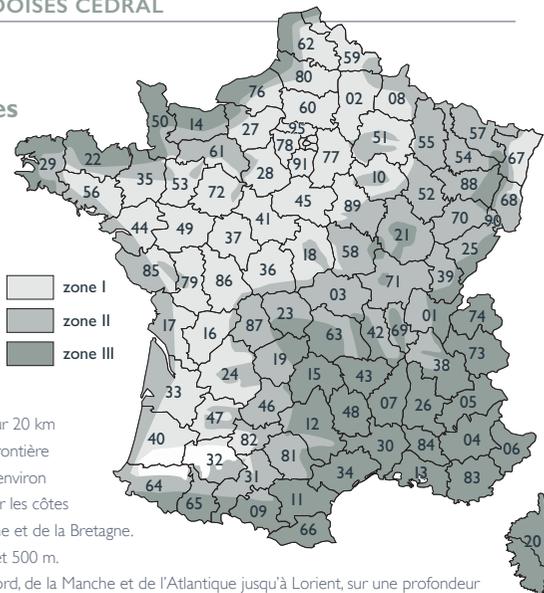
Nota : en cas d'incertitude quant à l'appartenance d'un lieu à une zone ou en présence de microclimats connus des prescripteurs locaux, il appartiendra aux documents particuliers du marché de le préciser.

À ces zones générales, il convient de superposer les effets résultant de la situation locale, d'où, dans chaque zone, une subdivision en 3 types de situations correspondant à des surfaces localisées de très faible étendue par rapport aux zones :

Situation protégée : fond de cuvette entouré de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.

Situation normale : plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes étendues ou non (vallonements, ondulations).

Situation exposée : au voisinage de la mer : littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. À l'intérieur du pays : les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple, mont Aigoual et mont Ventoux) et certains cols.



Écran - Ventilation

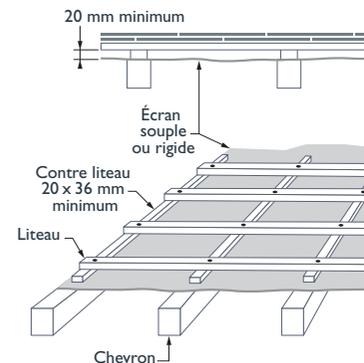
Écran en sous-face

Les systèmes de couverture repris dans la présente documentation n'assurent pas l'étanchéité à la neige poudreuse et à la poussière.

En cas de nécessité, il convient de prévoir la pose d'un écran, souple ou rigide.

Pour un écran souple, utiliser des produits bénéficiant d'une certification QB.

La pose doit être conforme à la norme NF DTU 40.29 «Mise en œuvre des écrans souples de sous-toiture» de novembre 2015.



Ventilation en sous-face

La ventilation de la sous-face des ardoises fibres-ciment et de leur support doit être assurée dans tous les cas.

La ventilation de la sous-face des ardoises fibres-ciment est généralement obtenue en ménageant à l'égout (entrée d'air) et au fâtage (sortie d'air) des orifices linéaires de ventilation de section adaptée.

La section des orifices de ventilation est fonction de :

- la perméance à la vapeur d'eau de la paroi qui sépare les locaux habitables du comble ou de la lame d'air de ventilation,
- la surface de transfert constituée par la paroi,
- la présence ou non d'un écran.

Pour les locaux à forte hygrométrie tels que les piscines, cuisines collectives, locaux sanitaires de collectivités, laveries industrielles, etc., une étude particulière est nécessaire.



Pose à pureau entier 40x22 (Kergoat Ronde)

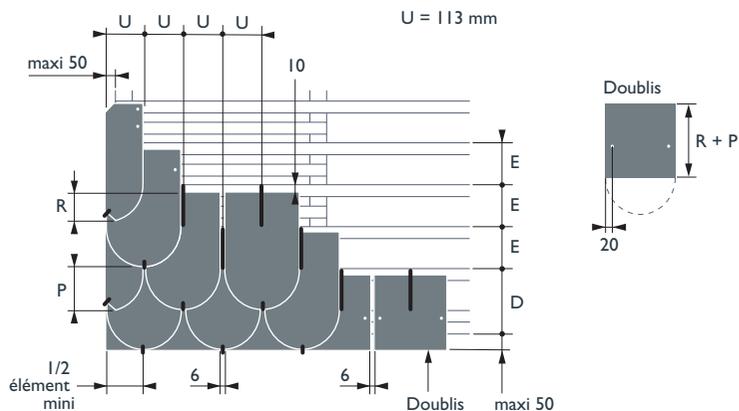
Fixation : 1 crochet.

Longueur des crochets : R + 10 mm.



R mm	Nombre de 40x22 et de crochets au m ²	E = P mm	D mm	Longueur (m) de liteaux au m ²
70	27,23	162,5	192,5	6,15
80	28,09	157,5	197,5	6,35
90	29,01	152,5	202,5	6,56
100	30,00	147,5	207,5	6,78
110	31,05	142,5	212,5	7,02
120*	32,18	137,5	217,5	7,27

* Consulter le Service Technique : infofrance@cedtexgroup.com - Montage impératif avec un crochet de type "Crosinus"



Cotes en mm

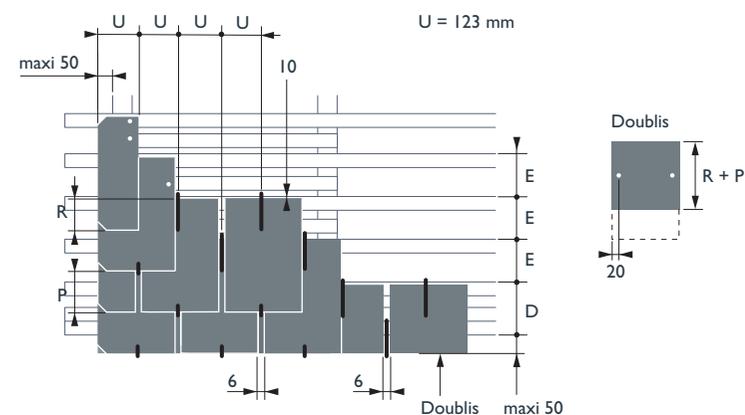
Pose à pureau entier 40x24

Fixation : 1 crochet.

Longueur des crochets : R + 10 mm.



R mm	Nombre de 40x24 et de crochets au m ²	E = P mm	D mm	Longueur (m) de liteaux au m ²
70	24,64	165	195	6,06
80	25,41	160	200	6,25
90	26,23	155	205	6,45
100	27,10	150	210	6,67
110	28,03	145	215	6,90
120	29,04	140	220	7,15



Cotes en mm

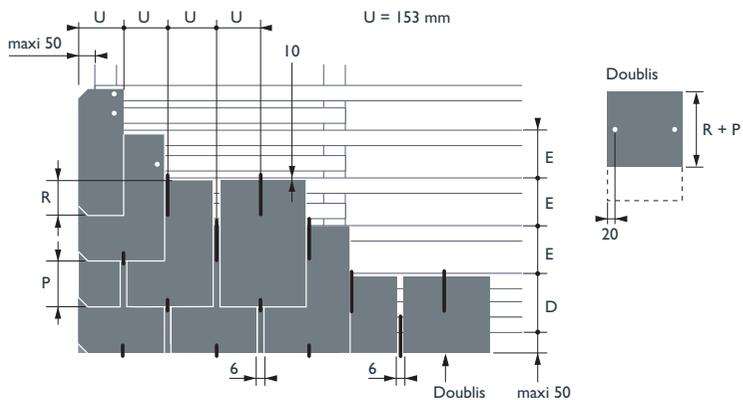
Pose à pureau entier 45 x 30



Fixation : 1 crochet.

Longueur des crochets : R + 10 mm.

R mm	Nombre de 45x30 et de crochets au m ²	E = P mm	D mm	Longueur (m) de liteaux au m ²
70	17,20	190	220	5,36
80	17,66	185	225	5,41
90	18,16	180	230	5,56
100	18,67	175	235	5,71
110	19,22	170	240	5,88
120	19,81	165	245	6,06
130	20,42	160	250	6,25
140	21,08	155	255	6,45
150	21,79	150	260	6,67



Cotes en mm

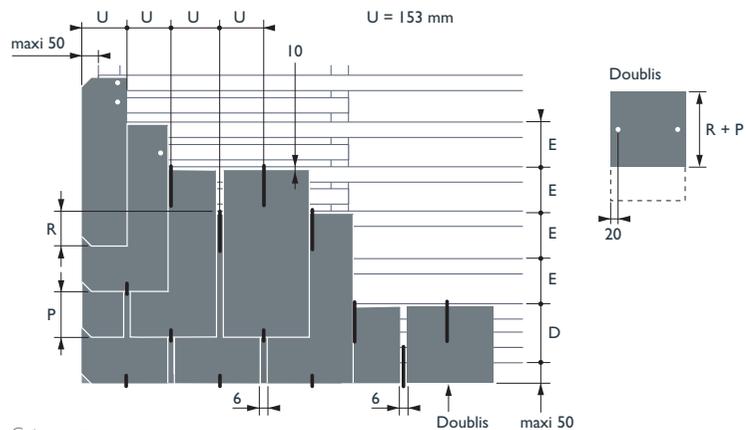
Pose à pureau entier 60 x 30



Fixation : 1 crochet.

Longueur des crochets : R + 10 mm.

R mm	Nombre de 60x30 et de crochets au m ²	E = P mm	D mm	Longueur (m) de liteaux au m ²
70	12,33	265	295	3,78
80	12,57	260	300	3,85
90	12,82	255	305	3,92
100	13,08	250	310	4,00
110	13,34	245	315	4,08
120	13,62	240	320	4,17
130	13,91	235	325	4,26
140	14,21	230	330	4,35
150	14,53	225	335	4,45



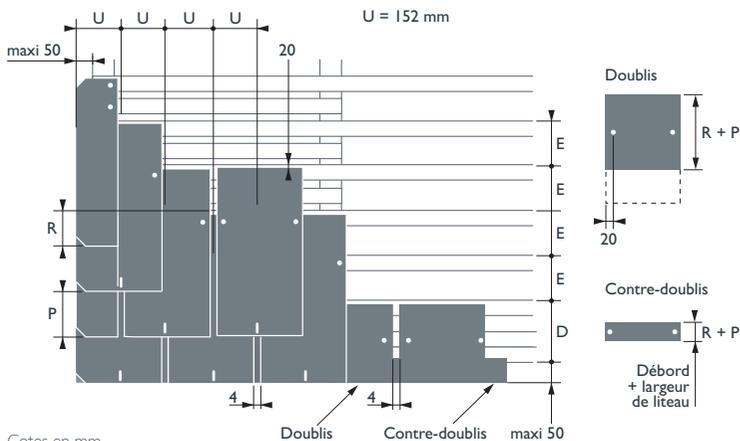
Cotes en mm

Pose à pureau entier 60x30

Fixation : 2 clous (27x15 ou 30x16)
et 1 crampon tempête cuivre.



R mm	Nombre de 60x30 et de crochets au m ²	E = P mm	D mm	Longueur (m) de liteaux au m ²
80	12,65	260	310	3,85
90	12,90	255	315	3,92
100	13,16	250	320	4,00
110	13,43	245	325	4,08
120	13,71	240	330	4,17
130	14,00	235	335	4,26
140	14,31	230	340	4,35
150	14,62	225	345	4,45
160	14,96	220	350	4,55



Cotes en mm



Limite d'emploi

Le tableau ci-dessous précise les limites de hauteurs pour lesquelles les dispositions concernant la pose en diagonale de modèles carrés sont applicables, en fonction du mode de fixation de l'ardoise et de la zone de vent par référence à la carte des règles NV65 modifiées.

Limitation de hauteur* (m) des bâtiments fermés couverts en ardoises en fibres-ciment - pose en losange

Bâtiment fermé		Zone de vent (selon règles NV65 modifiées) Nombre d'éléments au m ²							
Format de l'ardoise (cm)	Mode de fixation	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Zone 4	
		Site normal	Site exposé	Site normal	Site exposé	Site normal	Site exposé	Site normal	Site exposé
40x40	1 crochet	R+I ^a	R+I ^a	R+I ^a	Non admis				
	2 clous	40 m	40 m	40 m	30 m	30 m	20 m	20 m	10 m
	2 clous + 1 crochet	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	40 m	30 m

*Hauteur du bâtiment : du sol au faitage selon règles NV65 modifiées.

a : limité aux bâtiments de R+I.

R+I : bâtiment de type rez-de-chaussée + 1 étage inférieur à 6 m

Pour les autres cas (bâtiments ouverts, pose à claire-voie...), consulter le service technique :

infofrance@etexgroup.com

Recouvrement

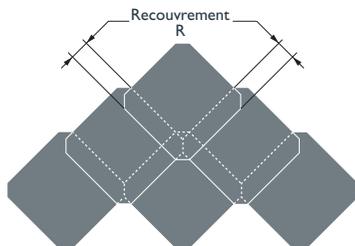
Modèles carrés posés en diagonale

Ce système de couverture peut être employé conformément aux règles de l'art, dans les conditions suivantes :

- versant de projection horizontale
8 m maxi,
- toutes zones sauf zone III exposée.

Le recouvrement est uniforme par modèle, mais avec une pente minimale d'utilisation.

Au cas où une étanchéité à la poussière et à la neige poudreuse est recherchée, il faut mettre en place un écran en sous-face de couverture (voir page 25).



Format 40x40 mm	Mode de fixation	R mm	Pente minimale %		
			Zone I normale ou protégée	Zone I exposée Zone II normale ou protégée	Zone II exposée Zone III normale ou protégée
N° 1		84	90	120	140
		84	90	120	140
N° 5		100	50	60	80

Pose en diagonale 40x40 losangée n°1

Coloris noir : pour couverture et bardage.

Fixation : 1 crochet et 2 clous et 1 crochet.

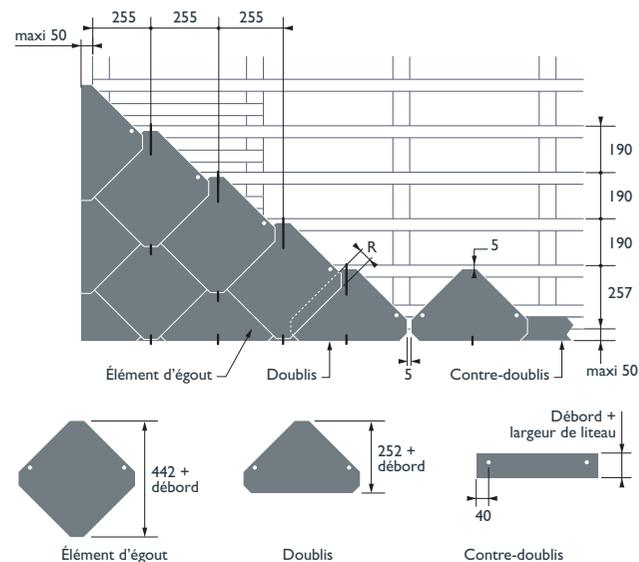
Recouvrement : 84 mm dans les 2 cas.

Longueur unique des crochets : 130 mm.



R mm	Nombre d'éléments au m ²	Longueur des crochets mm	Longueur (m) de liteaux au m ²
84	10,32	130	5,26

Les éléments d'égout et de doublis sont toujours fixés par deux clous et un crochet. Le contre-doublis est à tailler dans des éléments de format 60x30. Il se fixe par deux clous sur le liteau d'égout.



Cotes en mm

Pose en diagonale 40x40 losangée n°5

Coloris noir : pour couverture et bardage.

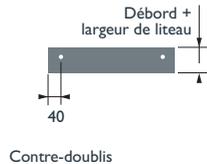
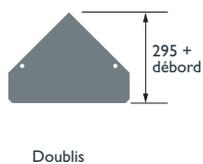
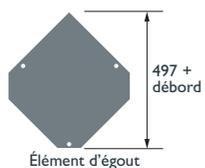
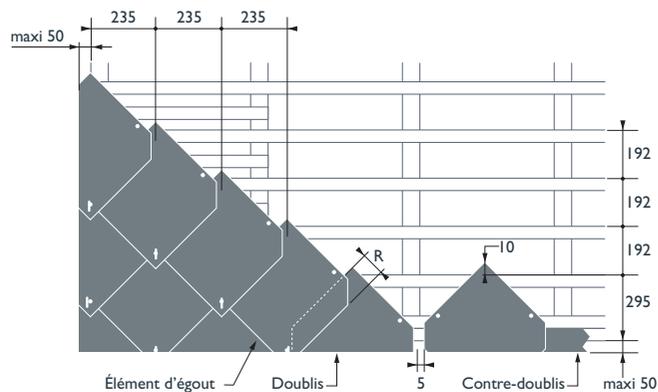
Fixation : 2 clous et 1 crampon tempête.

Recouvrement : 100 mm.



R mm	Nombre d'éléments au m ²	Longueur (m) de liteaux au m ²
100	11,20	5,26

Le contre-doublis est à tailler dans les éléments de format 60x30. Fixation du doublis et du contre-doublis par deux clous.



Cotes en mm

Rives latérales

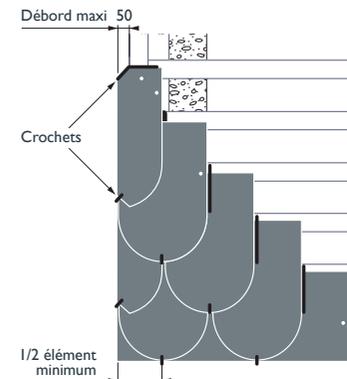
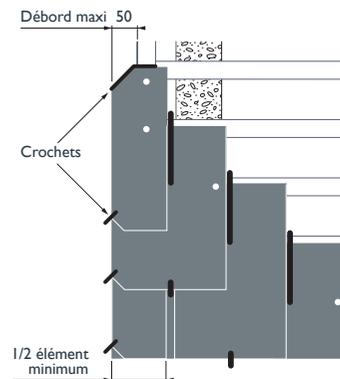
Toutes les ardoises fibres-ciment (entières et recoupées) situées en rives, sont à épauler « en tête » et « en pied ».

Rive latérale droite en ardoises fibres-ciment

Toutes les ardoises fibres-ciment entières et demies sont fixées par au moins 2 clous.

En situations exposées, la rive est maintenue en plus, sur les demi-éléments, par des crochets à pointe posés horizontalement suivant l'épaulement du demi-élément.

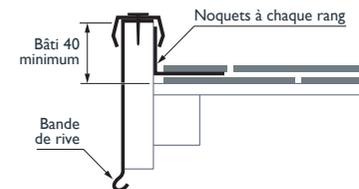
Dans le cas de rives saillantes non habillées en sous-face, un liteau intermédiaire doit être mis en place pour éviter l'arrachement des ardoises sous l'effet du vent.



Rive latérale droite métallique

La largeur à plat du noquet est égale à un demi-élément, avec une largeur minimum de 35 mm.

La longueur est celle de l'ardoise posée.



Faîtage

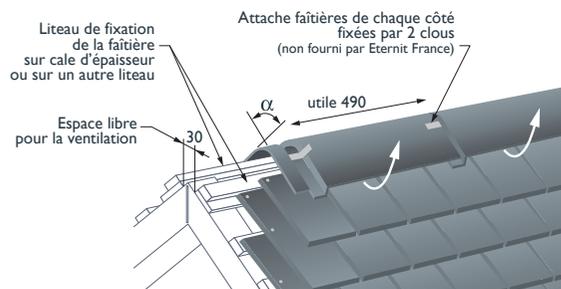
Faîtière d'aération 600x200

Compatible avec tous les systèmes de couverture dont les pentes sont comprises entre 40 et 100 %.

La pose s'effectue dans le sens opposé aux vents de pluies dominants.

Chaque élément présente une section de ventilation égale à 170 cm² au ml en sortie de faîtière.

En zone II situation exposée, et zone III, une bavette métallique déflectrice est à insérer dans le doublage du rang de tête des ardoises fibres-ciment.

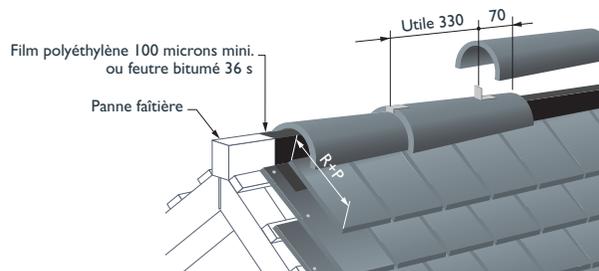


Faîtière demi-ronde 400x160

Pour tous les systèmes de couverture dont les pentes sont supérieures à 70 %.

La pose s'effectue dans le sens opposé aux vents de pluies dominants.

La ventilation au faîtage se fait par chatière.



Cotes en mm

Faîtage (suite)

Faîtière en terre cuite (non commercialisés par Cedral)

Dans certains cas, l'utilisation d'éléments en terre cuite est choisie.

Le recouvrement doit être réalisé dans le sens des vents de pluies dominants.

La fixation se fait au mortier.

La ventilation au faîtage se fait par chatière.



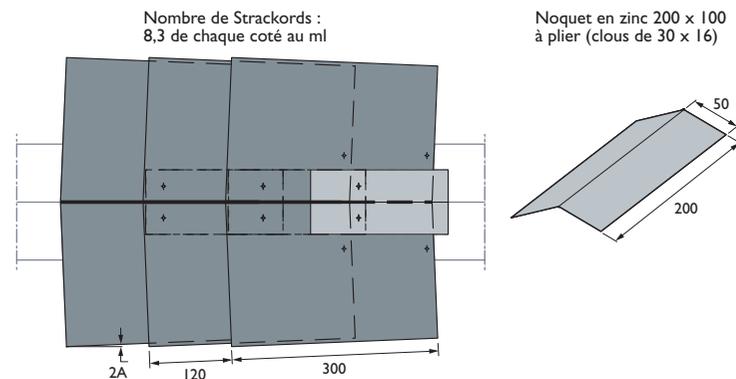
Faîtage en Strackords (non commercialisés par Cedral)

Les Strackords se fixent sur une chanlatte par deux clous (un de milieu et un de tête).

Un noquet métallique est dissimulé sous chaque lit de Strackords.

La pose s'effectue dans le sens opposé aux vents de pluies dominants.

Le recouvrement entre ardoises est de 60 mm.



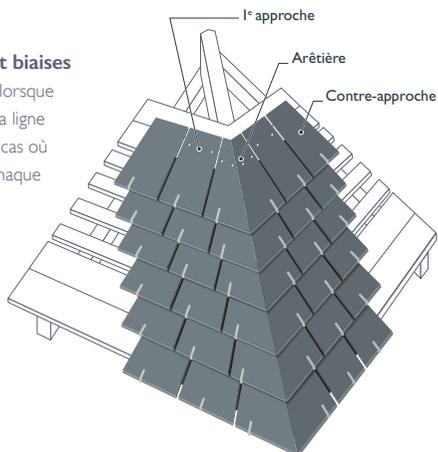
Cotes en mm

Arêtiers

Arêtier en ardoises fibres-ciment biaises

Cet ouvrage ne peut être exécuté que lorsque l'angle formé par la ligne d'arêtier avec la ligne de niveau est supérieure à 35°. Dans le cas où cet angle est inférieur à 35°, ajouter à chaque rang un noquet métallique plié suivant la ligne d'arêtier et posé en doublage sous chaque arêtière (obligation de poser les ardoises fibres-ciment à rangs consécutifs).

Les arêtières de chaque versant se croisent alternativement d'un rang sur l'autre en changeant de versant.

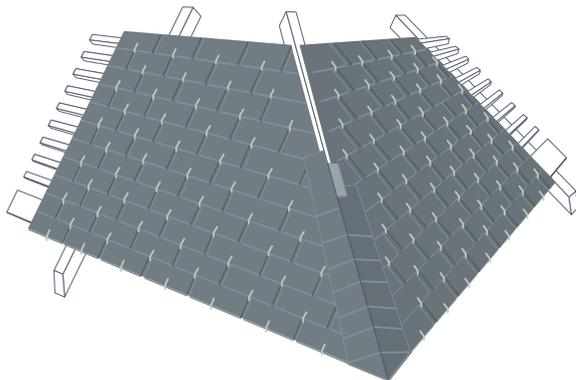


Arêtier en Strackords (non commercialisés par Cedral)

Les Strackords se fixent sur chanlatte par deux clous (un de milieu et un de tête).

Un noquet métallique est dissimulé sous chaque lit de Strackords.

Fâçage et arêtiers en Strackords sont réalisés de façon identique.

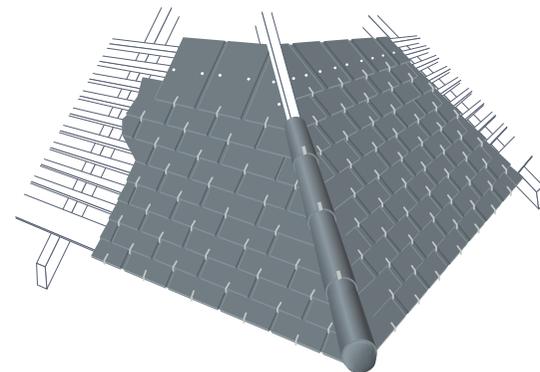


Arêtiers (suite)

Arêtier en faitières dites "demi-rondes"

Les faitières sont posées sur un tasseau de 30 mm de largeur, le côté évasé dirigé vers l'égout.

La pose des faitières demi-rondes peut se faire uniquement sur les pentes $\geq 70\%$.



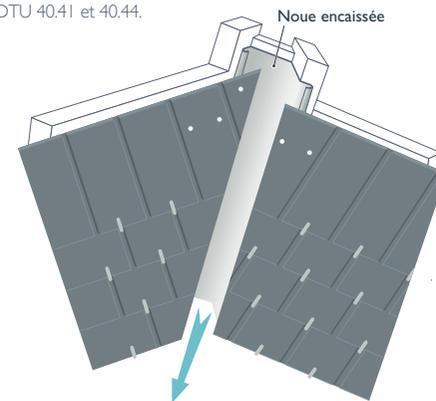
Noue métallique

La **noue** est généralement constituée par un revêtement métallique posé sur voligeage et dont le développement et le profil sont fonction de sa pente et de la quantité d'eau à évacuer. Les noes métalliques sont exécutées conformément

aux prescriptions correspondantes des DTU 40.41 et 40.44.

Suivant le profil adopté, on exécutera une pince de 15 à 40 mm ou un relevé contre une fourrure en bois établie aux dimensions appropriées (noes encaissées).

Les ardoises fibres-ciment dépassent la rive de la noe de 60 mm, mesure prise perpendiculairement à l'axe de la noe.



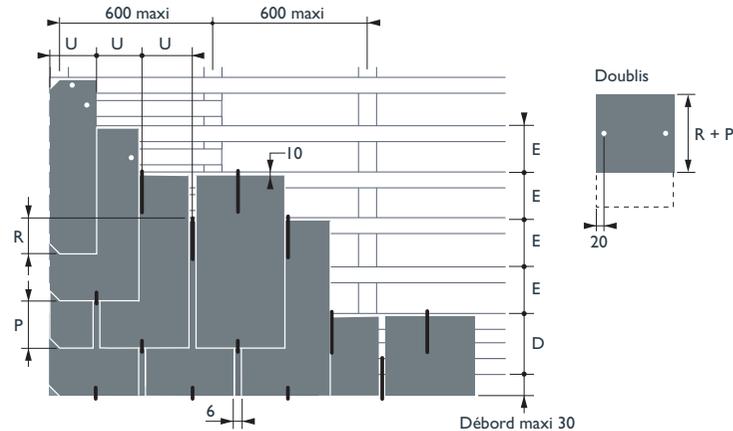
Les ardoises fibres-ciment Cedral peuvent être posées en façade conformément aux règles de l'art en vigueur du DTU 40.13 sur l'essentage.

Ardoises fibres-ciment rectangulaires Pose à pureau entier

Fixation : 1 crochet.

Longueur des crochets : 70 mm (R + 10 mm).

	Format en cm	R en mm	Nombre d'ardoises au m ²	Nombre de crochets au m ²	Longueur (m) de liteaux au m ²	U en mm	E = P en mm	D en mm
Kergoat Relief, Kergoat	33x23	60	31,39		7,41	118	135	175
Kergoat Relief, Kergoat, Orléane	40x24	60	23,91		5,97	123	170	210
Kergoat Relief, Kergoat, Orléane	45x30	60	16,76		5,13	153	195	235
Kergoat, Orléane	60x30	60	12,10		3,10	153	270	310

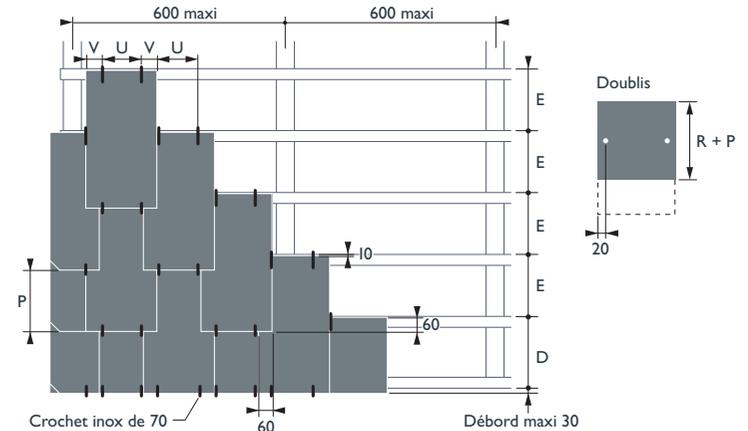


Ardoises fibres-ciment rectangulaires - Pose à claire-voie

Fixation : 2 crochets.

Longueur des crochets : 70 mm (R + 10 mm).

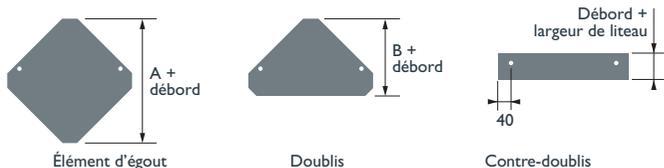
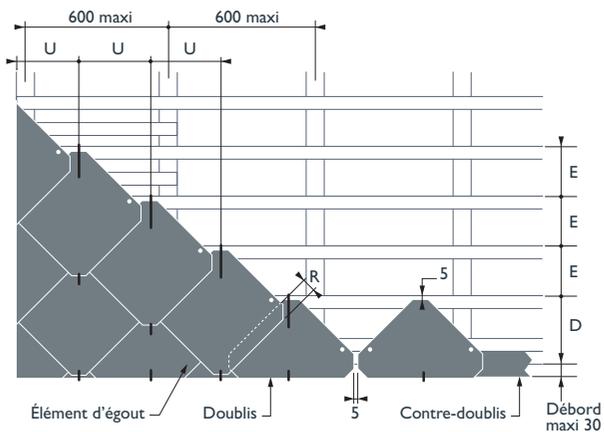
	Format en cm	R en mm	Nombre d'ardoises au m ²	Nombre de crochets au m ²	Longueur (m) de liteaux au m ²	U en mm	V en mm	E = P en mm	D en mm
Kergoat Relief, Kergoat	33x23	60	21,79	43,57	7,41	104	66	135	175
Kergoat Relief, Kergoat, Orléane	40x24	60	16,34	32,68	5,88	114	66	170	210
Kergoat Relief, Kergoat, Orléane	45x30	60	10,68	21,37	5,13	174	66	195	235
Kergoat, Orléane	60x30	60	7,72	15,43	3,70	174	66	270	310



Ardoises fibres-ciment losangées 40 x 40

Coloris noir - Longueur des crochets : 130 mm.

	Fixation	R en mm	Nombre d'ardoises au m ²	Longueur (m) de liteaux au m ²	U en mm	E en mm	D en mm	A en mm	B en mm
Artoit n°1	1 crochet	84	10,32	5,26	255	190	257	442	252
	2 clous + 1 crochet								
Artoit n°5	2 clous + 1 crampon tempête	100	11,20	5,26	235	192	295	497	295



Outils



Griffe



Pince pour ardoises fibres-ciment



Marteau et enclume de couvreur

Fournisseurs d'outillage :

> Société Dimos
Tél: 02 40 83 25 01
ww.dimos.fr
> Frénéhard & Michaux
Tél: 02 33 84 21 21
ww.frenehard-michaux.fr

Coupe ardoises de toiture avec option ardoises fibres-ciment



Cisaille pour ardoises fibres-ciment



Entretien

L'entretien courant, qui est de la compétence de différents corps d'état, comporte notamment :

- la destruction des mousses et dépôts végétaux à l'aide d'un produit fongicide tel que Coridem[®]C, commercialisé par la société Corodis - 4 impasse de la Plagne - Zone Industrielle - 42123 Saint-Cyr-de-Favières - Tél. : +33 4 77 62 04 17 - Fax : +33 4 77 62 07 91 - contact@corodis.com.
- le maintien en bon état de fonctionnement des évacuations d'eaux pluviales,
- la surveillance des éléments du gros-oeuvre dont la mauvaise tenue pourrait entraîner des désordres dans la couverture.

L'usage normal comporte, en particulier, le maintien d'une ventilation efficace de la sous-toiture ainsi qu'une circulation sur la couverture réduite au strict nécessaire pour les entretiens définis ci-dessus et les travaux annexes (fumisterie, pose d'antennes, etc.).

Ponctuellement, peuvent apparaître en surface des ardoises fibres-ciment Cedral, quelques traces blanchâtres (efflorescences) qui n'ont en général que peu d'adhérence sur le revêtement de coloration et s'éliminent peu à peu sous l'action des intempéries ; cela est évidemment fonction de l'exposition de la couverture, de la pente des versants et des conditions climatiques. Un liseré blanchâtre pourra apparaître en périphérie de l'ardoise (rives) traduisant un vieillissement normal et naturel du matériau.

Sécurité

Règles essentielles de sécurité (se référer au Décret du 8 janvier 1965 modifié et aux règlements départementaux de sécurité).

Les ouvriers doivent travailler sur des échafaudages, plates-formes, planches ou échelles, leur permettant de ne pas avoir à prendre appui directement sur la couverture.

Ne pas utiliser de chaussures à semelles glissantes ou dépourvues de souplesse.

Éviter les concentrations de charges ou de personnes.

Ces règles doivent être respectées par toute personne circulant sur la couverture pendant ou après la pose. Sur les couvertures comportant des équipements nécessitant un entretien régulier, il est souhaitable d'installer des dispositifs permanents de circulation.



7001717 - ARF-3-17/06/22 - Société Etex France Exteriors - S.A.S. au capital de 2 16 584 euros
Siège social : 2, rue Charles-Édouard Jeanneret - CS90 129 - 78306 Poissy Cedex - RCS Versailles B5 15 331 346 - Photos et illustrations non contractuelles

Garantie

Notre garantie commerciale prend effet à partir de la date de livraison chez notre client. Notre garantie et notre responsabilité ne s'appliquent qu'en cas d'utilisation de nos produits dans des applications conformes à leur destination prévue et dans des conditions de mise en œuvre conformes aux règles de l'art, aux règles techniques (Normes, DTU, Avis technique, DTA) et à nos recommandations. Notre garantie et notre responsabilité sont exclues en cas d'altération des produits du fait des conditions déficientes de transport, de stockage, d'utilisation, en cas de réparation et/ou de transformation des produits sans notre approbation préalable et écrite et, de manière plus générale, en cas de faute et/ou négligence du client et/ou d'un tiers. Elles sont également exclues en cas de dommages résultant de causes accidentelles (telles grêle, chute d'objets, tempêtes, agressions chimiques... sans que cette liste soit limitative) et/ou de dégâts intentionnels. Dans tous les cas et quels qu'en soient la cause et le fondement, notre société ne pourra en aucun cas être tenue d'indemniser des dommages immatériels et/ou indirects, tels que notamment pertes de production, pertes d'exploitation, pertes de profit, pénalités de retard de chantier...

Suivez Cedral France sur les réseaux



cedral.world

Etex France Exteriors, 2 rue Charles-Édouard Jeanneret,
CS90129, 78306 Poissy Cedex
info.france@cedral.world

0 808 809 867

Service gratuit
+ prix appel

etex inspiring ways
of living